

Transmissions et transformations dans les formes parcellaires en France Esquisse d'un schéma général d'interprétation

Gérard CHOUQUER

CNRS (équipe d'archéologie environnementale, UMR 7041, Nanterre)
Rédacteur en chef d'Études Rurales

Résumé

Cet article fait le point sur la profonde transformation des connaissances quant à la mise en place des planimétries rurales en Europe de l'ouest. Dans une première partie, on démontre que la création des formes agraires est un phénomène qui concerne la protohistoire avec un moment particulièrement fort au second âge du Fer. La comparaison avec ce qui se passe dans les territoires d'Italie centrale conquis par Rome est éclairant. On y retrouve la même émergence et des modalités voisines de planification.

Cette lointaine émergence est responsable, dans certains pays ou certaines régions, des formes héritées. Dans le dessin parcellaire par quartier qui se généralise au Moyen Âge, on ne peut plus reconnaître une création spécifique de cette période, mais le résultat d'une évolution par auto-organisation d'une structure plus ancienne. Dès lors l'équilibre habituel du récit historique sur les parcellaires est rompu. S'agissant des initiatives, le curseur se déplace vers l'Antiquité. Mais les époques médiévales et modernes connaissent une pluralité de situations : des créations, des transformations, des transmissions, dont le bilan s'avère également très prometteur.

La recherche sur la dynamique de la planimétrie, et notamment de la planimétrie viaire et parcellaire, a connu deux évolutions importantes depuis quelques années. Je me propose ici, en accord avec les organisateurs, de présenter ces éléments, et non pas de traiter du cas particulier des découvertes faites en zone forestière.

La première de ces évolutions porte sur la réévaluation du rôle de l'Antiquité pré-romaine et romaine dans la formation des trames viaires et parcellaires. On sait, aujourd'hui, que ce rôle est majeur et cela pose une nouvelle et vraie question, celle de l'équilibre global du récit traditionnellement proposé pour rendre compte de l'histoire des planimétries. Un nouveau balancement s'impose.

La seconde évolution est la découverte, par l'archéologie préventive et l'archéogéographie planimétrique, des processus de transmission des formes, qui avaient été pressentis par l'école de morphologie parcellaire des années 70-80. Un nombre important de fouilles et d'analyses de formes témoignent que la dynamique d'un parcellaire est un processus au moins bi-millénaire et que cette dynamique est composée de transformations et de transmissions.

1. - Que se passe-t-il dans l'Antiquité pré-romaine et romaine ?

Les enquêtes se sont multipliées depuis vingt ans.

Il s'agit d'abord de nouveaux dossiers d'analyses de formes par carto-interprétation, prospection aérienne à basse altitude et photo-interprétation. Ces analyses, qui sont conduites sur des représentations planimétriques plus récentes (plan cadastral napoléonien ou premières cartes topographiques), ont posé l'idée que les orientations antiques avaient considérablement marqué les paysages ruraux et qu'il était donc envisageable de traiter les formes plus récentes afin d'y lire des trames antiques. C'est sur cette base, par exemple, qu'ont été fondés les travaux sur les centuriations romaines en Gaule, en Italie où une tradition de reconnaissance de la centuriation est un fait historiographique majeur (abondante bibliographie, synthèse dans Chouquer (dir), 1996-1997). On sait que le bilan critique de ces travaux est engagé parce que des intrus se sont glissés dans la liste des candidats au titre de centuriation (Favory, 1997 ; Chouquer, 2000). Mais, au-delà de cette nécessaire évaluation du travail accompli, il n'en reste pas moins que des résultats fort appréciables ont été obtenus, dont la solidité est avérée.

Ensuite, il s'agit des plans issus des chantiers d'archéologie préventive, de plus en plus nombreux, de plus en plus vastes aussi, qui ont donné des cartographies saisissantes de ces créations viaires et parcellaires originales du passé, surtout antique. Des dossiers majeurs ont été publiés, autour de Nîmes, en vallée du Rhône, dans le bassin parisien, en Normandie, en Bretagne, en Vendée, dans le Nord et le Pas-de-Calais, en Lorraine. Les surfaces soumises à l'enquête archéologique sont de plus en plus vastes : 200 ha à Mondeville, 300 à Arras "Actiparc", 140 à Dourges et à Villeneuve d'Ascq, 150 à Évreux, etc. (Berger *et al.*, 2003 ; Carpentier *et al.*, 2004 ; Catteddu, 2004 ; Coquidé et Vermeulen, 1999 ; Courbot-Dewerd, 2003 ; Devals, 2004 ; Europort Vatry, 2005 ; Maréchal, 2003 ; Quérel, 2003 ; Royet, 2004 ; etc.). Ce sont des fenêtres ouvertes sur des ensembles qui s'avèrent complexes en raison de la fréquence des remaniements parcellaires opérés dans un intervalle de quelques siècles. Les parcellaires connaissent le même phénomène que celui qui a été observé dans l'évolution des fermes indigènes, à savoir des remaniements nombreux et tendant vers plus de géométrie, surtout au deuxième Âge du Fer (Buchsenschutz et Méniel (éd), 1994 ; Bayard et Collart (éd), 1996 ; Marion et Blancquaert (éd), 2000).

Les prospections aériennes ont joué un rôle considérable dans la connaissance des formes de l'habitat et, accessoirement, du parcellaire de la protohistoire, avec des publications d'atlas, de manuels et de d'inventaires (ex : Agache, 1978 ; Leroux *et al.*, 1999 ; Delétang, 1999 ; Bréart (dir.), 1999). Les chapitres sur l'Âge du Fer et sur les fermes indigènes sont devenus des passages obligés de cette littérature, indice d'un changement profond de la documentation.

Il s'agit enfin de prospections en forêts qui ont fait la preuve de leur efficacité en permettant la cartographie d'ensembles étendus, sur le modèle des cartes des parcellaires des sommets vosgiens ou d'Allain, connus depuis longtemps dans la littérature archéologique. Aujourd'hui les repérages de la forêt de Haye (plusieurs milliers d'hectares) et plus généralement dans la région étendue entre Pont-à-Mousson et Neufchâteau (Georges-Leroy *et al.*, 2003), ou ceux de la forêt de Châtillon en Bourgogne et ceux des sources de la seine (Chouquer et Favory, 1991, p. 181 ; Mangin *et al.*, 2000), ou encore les relevés signalés pour la forêt de Loches et exploités par Gaëlle Jacquet dans sa thèse inédite (Jacquet, 2003), constituent des contributions majeures à la connaissance des voies et des parcellaires anciens, pré-romains et romains.

1.1. - Un schéma général émerge de ces enquêtes

La genèse du parcellaire est un phénomène qu'on peut qualifier d'ancien, largement pré-médiéval. Toutes les fouilles ou presque attestent la mise en place des premières planimétries dans une période large qui peut remonter à la fin de l'Âge du Bronze ou au début du pre-

mier Âge du Fer pour les plus anciennes formes connues, jusqu'au début du haut Moyen Âge pour des exemples tardifs (fouilles de Montours et Louvaquint en Bretagne ; Catteddu (éd), 2001).

Les parcellaires de l'Âge du Bronze sont assez bien connus dans les îles Britanniques, et commencent seulement à émerger en France. Deux publications récentes ont attiré l'attention sur ces divisions précoces. L'une concerne les vestiges trouvés sur l'île de Tatihou dans la Manche (Marcigny et Ghesquière, 2003a), l'autre des vestiges du Bronze Ancien mis au jour à Bernières-sur-Mer dans le Calvados (Marcigny et Ghesquière, 2003b). Bien que limitées à l'emprise des fouilles et ne permettant pas de connaître le mode de regroupement des parcelles dans des formes intermédiaires, ces deux fenêtres sont essentielles pour affirmer le début de la parcellisation à l'Âge du Bronze ancien et moyen.

Pourquoi parler d'une genèse des planimétries qui va de l'Âge du Bronze au Haut Moyen Âge et réunir le tout en un ensemble ? Dans l'état actuel des connaissances, je crois opportun de considérer que le phénomène d'émergence et de diffusion des formes planimétriques concerne une longue phase qui s'ouvre, en certains endroits, dès l'Âge du Bronze, ailleurs à date plus ou beaucoup plus tardive. Les fouilles de Montours et Louvaquint, localités où a été mis en évidence un parcellaire des VIII^e-X^e s., n'ont, selon moi, rien à voir avec le Haut Moyen Âge chrono-typologique, si l'on entendait par là une phase spécifique de cette période. Elles n'ouvrent pas une phase nouvelle dans la typologie des formes agraires. Elles ne sont que l'effet retardé d'un développement des formes planimétrique initié sur le lieu à l'Âge du Fer avec un enclos, et seulement "continentalisé" près d'un millénaire plus tard, avec le développement du parcellaire à fossés, qui reprend l'orientation et la forme de l'enclos laténien. Ces parcellaires sont bien chronologiquement carolingiens, mais ils participent de la fin d'un processus qui, lui, est antique au sens très large.

Cependant, dans cette longue phase d'émergence, une période nettement plus resserrée, le second Âge du Fer et le premier siècle de notre ère, est celle pour laquelle on rencontre l'essentiel de l'information. Ensuite, on ne connaît pas de création viaire et parcellaire à ce niveau. C'est-à-dire que si les évolutions et les transformations locales abondent, pendant le Moyen Âge et l'époque moderne, aucune refonte radicale du parcellaire et de la voirie ne change à ce point les orientations et la forme des terroirs ordinaires (à l'exception des cas avérés de planification agraire).

Ce qui se passe lors de cette phase laténienne est un fait majeur. L'occupation du sol se "continentalise", c'est-à-dire que les formes se diffusent dans l'espace. Cette extension prend la forme d'une trame de liens planimétriques suffisamment nombreux pour créer des connexions et un tissu de formes continu ou quasi continu, au moins dans les espaces à l'orographie modérée.

Exprimée de façon métaphorique, on peut dire qu'on passe d'une occupation en formes d'îles ou de corridors, à une occupation en forme de continent, par la diffusion de la planimétrie viaire et parcellaire et la création d'habitats. En même temps que se forme ce tissu, on assiste à la création de l'habitat, qui prend, avec la multiplication des fermes indigènes et des *villae*, une forme dispersée caractéristique et dont l'abondance est nouvelle. Ce passage d'une forme discontinue, en îlots, à une forme plus reliée est un fait exceptionnel : c'est un seuil de percolation dans la mise en place de la planimétrie. Pour un grand nombre de régions c'est l'origine de leur dessin parcellaire, y compris médiéval et moderne, comme on va le voir.

Cette phase d'émergence est "brouillonne", en ce sens qu'elle se traduit par la diversité des orientations et des formes et leur enchevêtrement, ainsi que par leur compétition qui se traduit par des disparitions rapides et des renouvellements tout aussi rapides. Les géographes parlent de logique de front pionnier pour décrire ces formes issues d'une première occupation massive d'un espace. En effet, que ce soit dans les fouilles en milieu rural (parcellaires ou habitats), dans les fouilles des grands *oppida* urbains (l'exemple de Besançon est démonstratif), ou dans les reconnaissances de centuriations dans le midi de la France, un schéma identique se fait jour. Tout se passe comme si les sociétés laténiennes (indigènes et romaine) projetaient sur le sol des formes et en changeaient rapidement au point que des orientations diverses apparaissent sur les sites en quelques siècles, voire en quelques décennies.

Cette effervescence se traduit toujours par une évolution rapide vers une géométrie plus régulière et souvent plus orthogonale. Le plan des fermes indigènes se régularise et on passe de formes curvilignes à des enclos plus réguliers, souvent proches du carré ou du trapèze. Les parcellaires, de même, se diffusent en se régularisant. Dans le cas des centuriations de Gaule méridionale, nous avons eu à établir le même genre de constat. Aux seconds et premiers siècles av. J.-C., les centuriations se développent et, dans un certain nombre de cas bien avérés (Orange, Narbonne, Béziers, Nîmes), se succèdent rapidement, formant le même type d'enchevêtrement.

Il se passe donc quelque chose de majeur et de comparable dans l'ensemble des sociétés de la fin de la proto-histoire, quelque chose de strictement parallèle en Gaule non romaine, en Bretagne ou en Germanie, comme dans l'Italie et les provinces déjà romanisées. Ce fait majeur, ce n'est pas la conquête romaine dont on pensait, il n'y a pas encore si longtemps, que c'était elle qui créait la rupture en apportant le parcellaire et la voirie. Ce fait, c'est l'émergence, à l'Âge du fer, de la planimétrie "conten-talisée", l'extension de l'occupation du sol, et, enfin, la tendance générale à la régularisation et à la planification des formes. Les aspects que prend ce fait majeur sont

divers, selon le degré plus ou moins grand de planification agraire qu'on peut constater. Bien entendu la conquête romaine joue un rôle important dans la mise en œuvre et la diffusion de ce processus historique.

1.2. - Formes non divisées et non planifiées d'occupation du sol

Dès qu'on dispose de cartes couvrant des espaces suffisants, on peut apprécier la forme d'ensemble de ces planimétries agraires. Comment distinguer, cependant, ce qui est évolution endogène d'une occupation vers plus de géométrie, d'une authentique planification initiale ? Autrement dit, comment distinguer, dans un processus général d'occupation de terres nouvelles, ce qui ressortit d'une appropriation "sauvage", laissée à la libre initiative des colons, de ce qui ressortit à une appropriation planifiée et conduite collectivement à partir d'une division par un arpentage à des fins de redistribution de terres (équivalent à ce que les Romains appellent *ager divisus et adsignatus*, "territoire divisé et assigné") ? Ce sont évidemment les formes qui permettent de trancher.

C'est ici qu'il convient de fixer les notions générales. L'Antiquité préromaine et romaine est la phase de l'appropriation du sol, celle qui connaît cette logique dite de "front pionnier" qui ouvre de nouveaux et nombreux espaces à l'occupation. Comment cela se produit-il et quel rapport doit-on établir entre le phénomène d'appropriation et les formes planimétriques ?

Parce que Rome prend très tôt une place remarquable dans ce processus, dès le IV^e siècle av. J.-C. en Italie et dès les III^e-II^e siècles dans les premières provinces conquises par elle, la littérature gromatique, qui renseigne sur cette appropriation, est centrale. Bien entendu, il s'agit de la représentation romaine d'espaces indigènes, et cette représentation ne nous est transmise que par des auteurs qui écrivent sous l'Empire, donc bien après la phase majeure dont ils rendent compte. Malgré ces biais, cette littérature porte témoignage des formes indigènes d'occupation du sol, parce que les arpenteurs romains ont régulièrement rencontrés des espaces agraires déjà occupés, parcellisés, habités, et dont il leur a fallu rendre compte.

Les meilleurs exposés sont, de ce point de vue, chez Siculus Flaccus et chez Hygin. La structure principale de leur exposé est la suivante. Ils constatent que l'autorité romaine, après avoir conquis un territoire, ne provoque pas obligatoirement sa division par des *limites* afin de le distribuer aux colons. Des territoires, bien que conquis par Rome, classés dans l'*ager publicus* et soumis à toutes sortes d'impôts (*tributum soli, vectigal*), sont offerts à un régime dit "occupatoire", c'est-à-dire qu'on laisse chacun s'emparer à sa guise de ce qu'il pense pouvoir mettre en valeur. On le fait souvent après avoir expulsé la population locale. Trois noms désignent ces espaces laissés à la libre appropriation : *agri soluti* (terres libres, sous entendu

de limites ou confins préalables), *agri occupatorii* (terres occupatoires), *agri arcifinales* (terres dont on a écarté les occupants). Ces terres ressortissent de ce que le droit romain qualifie de *ius occupatorius*, "droit occupatoire", définissant le territoire du même nom, *ager occupatorius*. Voilà les noms sous lesquels les terres indigènes non divisées par Rome — celles dont les archéologues retrouvent des éléments de la planimétrie — apparaissent dans la documentation antique. Dès lors, la description très détaillée de leurs modes de bornage chez Siculus et Hygin constitue une excellente description des planimétries et des modelés agraires indigènes de l'Âge du Fer. Ils nous apprennent que, dans ces espaces, c'est l'accord entre les propriétaires ou possesseurs voisins qui garantit les limites. Ils nous renseignent sur l'existence de variétés régionales et locales de bornage. Ils dressent des listes détaillées des marques du bornage : des arbres, des buissons, des fossés, des ruisseaux, des talus, des murets de pierre, des tas de pierre (*scorofiones*), des pierres avec des marques, des chemins. Ils nous renseignent enfin sur le fait que l'arpenteur doit savoir apprécier de telles possessions au moyen de lignes d'arpentage qui vont d'un point de bornage à un autre, pour former le dessin géométrique d'un espace qui n'est pas carroyé.

Il n'est pas difficile d'imaginer que, dans de nombreux cas, l'administration romaine a classé dans cette catégorie juridique des territoires agraires eux-mêmes déjà appropriés, occupés et dont la planimétrie était en place, qu'elle soit d'origine planifiée ou non.

On doit, enfin, attirer l'attention sur une erreur qui a été quelquefois commise, lorsque pour désigner ces formes indigènes qui ne ressortissent que du régime "occupatoire", les chercheurs ont utilisé les termes de strigation ou de scamnation qui ne se rapportent pas du tout à cette catégorie d'espaces, et qui désignent au contraire des espaces limités et assignés romains.

1.3. - Une phase majeure de planification, définie dans les recherches britanniques

Comment qualifier la morphologie des planifications agraires protohistoriques ? C'est chez les auteurs anglais, en raison de la précocité des repérages archéologiques, qu'on trouve les premières définitions.

La particularité principale de cette phase d'émergence est la diffusion d'une forme de planification en bandes (*strip system* des archéologues britanniques). Les recherches britanniques ont proposé des distinctions typologiques de base qui ont été reprises dans les années 70 et 80 (Bowen, 1961 ; Bowen et Fowler, 1978 ; Bradley et Richards, 1978 ; synthèse dans Favory, 1983). L'apport des travaux et des synthèses des archéologues de l'Europe du nord et du nord-ouest est considérable parce qu'ils ont offert les premières et nombreuses cartographies de formes parcellaires protohistoriques, représentant un apport équivalent à celui que les antiquisants réalisaient, dans le même temps, avec la

cartographie des centuriations du pourtour méditerranéen. S'agissant de la façon dont sont organisés les champs ("fields systems"), les archéologues britanniques ont défini deux unités typologiques. Le *cohesive system* est un "ensemble cohérent" de formes viaires et parcellaires, dans lequel des champs sont regroupés dans des bandes assez régulières dont la longueur peut atteindre jusqu'à 2,5 km. Ces bandes forment des plages variant de 1 à 5 km² environ. Le modèle de ce type est l'ensemble des Berkshire Downs, illustré par la figure de détail montrant les *cohesive systems* situés au sud-ouest de l'*oppidum* de Segsbury. Leur datation peut être haute, par exemple dès le Néolithique ou l'Âge du Bronze, mais leur durée d'utilisation couvre aussi les Âges du Fer. L'*aggregate system* (ensemble par accretion) est un ensemble de parcelles, d'une superficie n'excédant pas 2,75 km², constitué de parcelles moins régulières, qui semblent s'être constituées par addition, c'est-à-dire qu'on n'y repère pas de mode de groupement préférentiel dicté par une forme intermédiaire répétée. Le *cohesive system* est donc un mode régulier d'organisation du parcellaire en bandes (*strip system*), bref une organisation sur un plan préétabli, avec une forme intermédiaire typée; l'*aggregate system*, un mode cumulatif (estimé spontané) de groupement des parcelles, sans plan préétabli.

À cette définition concernant les champs et leur mode de groupement, se sont ajoutées des observations importantes concernant les grands fossés, murets ou banquettes délimitant le territoire et qui sont une des particularités bien connues des observations réalisées dans les îles Britanniques. Ce type de division est nommé *ranch boundary* (limite de propriété) et joue à une échelle supérieure par rapport aux ensembles de bandes planifiées. Or les fossés (*ditches*) ou banquettes ou murets (*reaves*, du nom local donné à ces murets dans le Dartmoor) qui les composent, découpent tout ou partie de l'espace agricole selon une autre hiérarchie que celle des bandes de la planification. Ces éléments linéaires accompagnent généralement les zones de *cohesive* ou d'*aggregate fields*. Mais la relation morphologique qu'ils entretiennent n'est pas uniforme. Quelquefois les lignes de division servent directement d'appui aux bandes des ensembles cohésifs, comme les landes du Dartmoor en donnent des illustrations très nettes (Upper Dart, fig. 2 dans Fleming, 1986, p. 163 ; Slauch Moor, fig. 4.2 dans Bowen et Fowler, 1978, p. 26, d'après John Collis). Mais d'autres cas montrent des intersections et des discordances très nettes, avec des fossés ou des *reaves* traversant en oblique des ensembles de parcelles. À Danebury, par exemple, la constatation d'une telle discordance suffit, selon les chercheurs, à proposer l'idée que le bloc parcellaire recoupé par un fossé du type Wessex date le parcellaire de l'Âge du Bronze, avant l'installation de ces fossés.

Ces délimitations sont hiérarchisées. Par exemple, dans l'étude des environs de l'*oppidum* de Danebury, les archéologues ont proposé de distinguer deux espèces de fossés (Palmer 1984, p. 10 pour les définitions). Les *Wessex linear ditches* (fossés linéaires dits de Wessex) sont ceux qui com-

posent le système principal de division parcellaire et qui remontent au milieu et à la fin de l'Âge du Bronze. À un degré hiérarchique moindre, on trouve des *local linear ditches* (fossés linéaires locaux). Ils partent souvent d'un enclos de l'Âge du Fer, ou en relient deux, et traversent quelquefois des ensembles de parcelles. Ils peuvent former les fossés parallèles délimitant une voie. Dans d'autres régions, H. C. Bowen avait effectué les mêmes observations et parlait de "spinal linears" (lignes vertébrales) pour différencier les divisions principales des lignes ou fossés subsidiaires.

On comprend qu'il soit possible d'associer les deux éléments, champs et limites linéaires, pour qualifier un espace agraire et passer à un niveau plus global de la forme. C'est ce que fait François Favory, en synthétisant les travaux anglais (1983). Il définit le **cohesive system** comme étant un ensemble cohérent de voies et parcellaires, dominé par un grand *oppidum* en position centrale (*hillfort*), délimité et structuré par un ensemble de longs fossés ou de murets linéaires (*linear ditches*) qui découpent l'espace en grandes plages de territoire à l'intérieur desquelles on relève les groupes de parcelles, de *tumuli* et d'habitats. Dès lors le *cohesive system* devient l'expression par laquelle est nommée à la fois une organisation territoriale (au moyen de *ranch boundaries*) et une planification agraire selon le modèle typologique banal de la bande. Ces deux niveaux de la réalité agraire ne sont pas toujours en relation de concordance ni planimétrique, ni chronologique.

Une des questions sous-jacentes à cette discussion est, entre autres, la suivante. Ce qui est en jeu, c'est la possibilité ou non pour l'archéologue ou l'archéogéographe de parvenir à se faire une idée juste du degré de continentalisation des formes atteint pendant la Protohistoire. Les *aggregate systems* britanniques sont-ils le signe d'un fonctionnement agraire en îles, c'est-à-dire non encore continentalisé, niveau qui ne serait atteint qu'avec les *cohesive systems* ? Comme les archéologues classent souvent dans les *aggregate systems* des traces parcellaires très incomplètement observées, la question est difficile à trancher. Le risque serait qu'on en déduise des notions d'autarcie, ou qu'on interprète en termes de faiblesse de l'organisation planimétrique des situations où il n'y a qu'une observation incomplète de la réalité ancienne.

Il me semble préférable de bien discerner deux objectifs distincts et éventuellement en relation : le mode de division territoriale de l'espace agraire selon les communautés qui sont en présence ; le mode d'appropriation et de parcellisation de la terre, laissé à l'occupation libre ou organisé selon une distribution planifiée. L'intérêt d'un relatif découplage sera de permettre de comprendre que la forme en bande dispose d'une ubiquité à la fois spatiale et chronologique qui la rend quelque peu indépendante de la territorialisation des Âges du Bronze et du Fer. Il ne faut pas systématiquement lier la forme en bandes avec les limites territoriales des Âges des métaux, pas plus qu'il ne faut systématiquement

lier la centuriation avec les limites des cités ou des *pagi* d'époque romaine.

Le lecteur de langue française trouvera dans la synthèse de François Favory (1983) une recension détaillée et argumentée des travaux anglais et scandinaves qui ont installé le modèle des *cohesive systems*. Depuis cette date, de nouvelles publications ont diversifié les exemples (Palmer, 1984 ; Whimster, 1989 ; travaux d'archéologie préventive en France, cités ci-dessus). Cependant, on regrette que ce fait planimétrique et agraire essentiel soit encore absent des synthèses, surtout des plus récentes (Audouze et Buchsenschutz, 1989 ; Cunliffe, 2001 ; Malrain et al., 2002).

Cette forme est bien connue en Angleterre où elle accompagne la diffusion des enceintes des Âges du Fer, du type *hillfort* (carte dans Cunliffe, 2001, p. 181). Mais des planifications agraires organisées en bandes sur de grandes surfaces et qui répondent aux critères ci-dessus définis pour les parcellaires cohérents peuvent éventuellement être plus tardives et sans lien avec un grand oppidum de l'Âge du Fer. C'est le cas d'un des plus étonnants ensembles parcellaires planifiés de toute l'Angleterre, celui qui est situé entre Doncaster et Nottingham et qui s'étend sur environ 25 km du nord au sud. Il est de datation beaucoup plus récente que tous les exemples britanniques cités jusqu'ici (Riley, 1980 ; carte dans Chouquer et Favory, 1991, p. 172-173). On doit donc s'attendre à trouver de grandes planifications en bandes à la fin de l'Âge du Fer et au début de l'époque romaine, y compris après l'abandon de grands *oppida*.

Je propose également de classer dans ce type l'immense parcellaire planifié qui occupe les vallées des Tilles et de l'Ouche, le long de la voie Traversaine (nom local donné à une grande voie gauloise qui structure la voirie et le parcellaire antiques), et qui s'étend sur plus de trente kilomètres d'Arc-sur-Tille aux Maillys et sur quelque trente à quarante communes actuelles (Chouquer et Favory, 1991, p. 176-177 ; Chouquer, 1996 ; Delétang (dir), 1999, p. 148-149). Les indices de planification y sont nets avec des bandes parallèles à la voie Traversaine ou aux autres voies principales (par exemple à Genlis ; Les Maillys) ou perpendiculaires (au nord-est de Genlis et à Labergement Foigny). La fouille d'une ferme indigène parfaitement incluse dans ce parcellaire, à Genlis "Clos du Varin", a fourni un repère chronologique (fin II^e et début I^e siècle av. J.-C.) utile quoique unique (Conche, 1994).

La question de la chronologie de mise en place de ces planifications est délicate. Quand des sériations sont proposées, les auteurs rencontrent le problème de l'amplification des datations ponctuelles. À Danebury, par exemple, un phasage général a été proposé, mais avec beaucoup de réserves. On doit aussi constater la précocité de certaines réalisations, comme dans le Dartmoor où une vaste planification par bandes est mise en place entre 1700 et 1600 av. J.-C. (Fleming, 1986, 161). Cependant, je le

répète, le plus grand développement de cette morphologie est dû aux Âges du Fer, surtout le second, et les observations britanniques les plus courantes sont désormais complétées par celles effectuées par l'archéologie française ou italienne.

1.4. - Réflexions sur le critère de régularité pour définir la planification

Notre objectif, désormais, pourrait donc être de travailler à la qualification du phénomène perceptible à travers ces informations planimétriques abondantes de la protohistoire : caractériser le mode, le processus et le seuil de percolation qui fait qu'on passe d'un état discontinu de l'occupation à une continentalisation ou un début de processus de continentalisation. La planification consciente est une façon collective de le faire, mais des modes plus individuels ou plus locaux sont possibles.

Sans prétendre réduire le concept de planification à la seule observation de formes périodiques, le critère de la régularité des formes intermédiaires est néanmoins central, et, ici, c'est la morphologie agraire comparée qui peut nous guider. Or le seul exemple documenté par des textes pour l'Âge du Fer, est l'exemple romain, puisque les auteurs grammatiques romains nous renseignent sur des divisions en bandes de haute époque.

En Italie centrale, en effet, on a quelques idées sur la mise en place des premières limitations romaines (Castagnoli, 1953 ; Chouquer *et al.*, 1987 ; synthèse dans Chouquer et Favory, 1991, p. 91-138). Les formes les plus anciennes de division agraire qu'on observe dans les cités du Latium, de Campanie et d'Étrurie — rappelons que ces espaces constituent les premières aires de colonisation et de division romaines, aux portes de Rome — ne semblent pas se différencier fondamentalement de ce qu'on trouve dans d'autres contextes protohistoriques. Les formes sont celles de bandes de terre plus ou moins régulières. À *Suessa Aurunca* (Campanie septentrionale), la trame des chemins dessine une forme en bandes ondulantes qui paraissent avoir été adaptées à la zone de collines qui entoure la ville antique (Chouquer *et al.*, 1987, fig. 51 p. 171). Si l'identification proposée était avérée — à savoir qu'il puisse s'agir d'une division agraire précoce — on aurait un exemple très proche des parcellaires protohistoriques qu'on trouve dans l'Europe du nord et de l'ouest. Pour la cité antique d'*Anagnia*, nous avons, de même, suggéré une possible organisation précoce dans un ensemble de chemins et de limites parcellaires respectant souvent des mesures romaines, mais ne dessinant pas une forme stéréotypée et périodique (*eid.*, fig. 17 et 18, p. 114 ; carte dans Chouquer et Favory, 1991, p. 103). C'est aussi le type observé à *Venafrum*, avec des bandes très nettement dessinées mais d'espacement irrégulier (carte dans Chouquer et Favory, 1991, p. 106-107 et 202).

Plus aisées à qualifier et sans doute aussi bien plus vraisemblables, les formes en bandes rectilignes avec périodicités renvoient à des limitations qu'on peut classer dans le type des lacinéations, strigations ou scamnations établies par le tracé de chemins intersécants et par le dessin d'unités intermédiaires. Elles sont attestées aux IV^e et au début du III^e siècles av. J.-C. L'exemple type de cette forme est sans doute la grande limitation d'*Alba Fucens*, découverte par Castagnoli, et dont nous avons, à sa suite, développé l'analyse et fourni une carte d'ensemble (*eid.*, fig. 27, p. 131 ; carte reprise dans Chouquer et Favory 1991, p. 105). La forme est une lacinéation développée au moyen de longues bandes pouvant aller jusqu'à 16 à 17 km de long, orientées à 62° à l'est du nord géographique, et larges de 12 *actus* linéaires (soit environ 12 x 35, 48 m = 425,76 m).

La bande est matérialisée au sol soit par une limite (muret de pierres sèches ou fossé), soit par un chemin interparcellaire. Par quels termes les arpenteurs romains désignaient-ils ces réalités ? Pour répondre à cette question, la recherche a consisté à comparer la morphologie agraire et le texte des notices conservées du *Liber coloniarum*, et de le faire pour les cités du Latium et de Campanie du Nord dans lesquelles on repère une division précoce du sol par Rome (Chouquer *et al.*, 1987, 238-239 ; carte générale dans Chouquer et Favory, 1991, p. 97). Ces résultats ont permis de suggérer des rapprochements et de découvrir comment les arpenteurs romains nommaient la morphologie agraire.

Dans les réalisations romaines, le nom du chemin est *limes intercisivus* (chemin intersécant), et on possède des indices suffisants pour dire que tel était le nom de l'axe dans des planifications précoces romaines adoptant la forme en bandes à la fin du IV^e ou au début du III^e s. av. J.-C. (ex. à *Interamna Lirenas*, 234, 20 La ; *Venafrum* 239, 9 La ; *Alba Fucens* 253, 5-14 La). Ce chemin est la matérialisation d'une visée initiale qui produit un alignement appelé *rigor interiectivus* (littéralement, "l'alignement jeté entre" : Pseudo-Agennius, 31, 21 Th). Dans son étude, André Déléage avait choisi de traduire *limes intercisivus* par "chemin interparcellaire" (Déléage, 1934), ce qui ne rend pas suffisamment la notion de "couper par le milieu", "fendre" qui se trouve dans le verbe *intercido* d'où vient l'adjectif *intercisivus*. Voilà pourquoi je propose "intersécant".

Cependant l'expression de chemin intersécant n'est pas exclusivement réservée à la définition des principales formes intermédiaires des divisions romaines, ici la bande, ailleurs la centurie. Son emploi est également attesté pour désigner les chemins de moindre niveau, ceux qui divisent l'espace en lots ou en unités sous-intermédiaires. Ainsi une centurie carrée peut être divisée en plusieurs bandes par des *limites intercisivi*. Il en va de même dans les divisions en bandes, où les *limites intercisivi* servent à définir des unités sous-intermédiaires. Le terme de *limitatio* est donc bien le terme le plus générique qui soit, et il ne désigne pas plus les formes précoces en bandes, que les formes classiques en centuries. Quel est le nom de la bande elle-même entre deux chemins ? Il n'est pas certain qu'elle en ait possédé un. Dans

l'état actuel de la réflexion, on peut suggérer la position suivante. Le terme de *limitatio* désigne le mode de découpage de l'espace agraire au moyen de chemins. Il provient d'une *intercisio*, c'est-à-dire d'un découpage du territoire en vue de l'assigner par lots.

Ensuite des termes comme *lacineae*, *strigae*, *scamna*, *praecisurae*, qu'on rencontre très souvent dans les notices du *Liber coloniarum*, renvoient au mode de désignation des lots dans la bande ainsi définie. Le terme *lacineae*, par exemple, est fréquent en Latium et Campanie, quasi inexistant ailleurs (un seul exemple en Bruttium). Dans les notices latio-campaniennes du *Liber coloniarum* qui se réfèrent à de telles formes précoces, on trouve le plus souvent 1. le terme *lacinea*, 2. la mention de *limites intercisivi*, et 3. trois fois la formule groupée *in lacineis limitibus intercisivis* qu'on pourrait traduire par "en *lacineae* au moyen de *limites* intersécants" (Chouquer *et al.*, 1987, 238-239). Dans ce dernier cas, la *lacinea* peut être non pas toute la bande située entre deux chemins, mais l'unité de terre subdivisée attribuée au colon. On a divisé le sol par des *limites* formant de grandes bandes, et on l'assigne par lots au moyen d'unités dites *lacineae*.

Ma proposition est, en effet, que les termes de *striga*, *scamnum*, *lacinea*, *praecisura*, peuvent être compris comme désignant le mode de lotissement de la bande, et que ce sont, en quelque sorte, des termes de même niveau hiérarchique, "sous-intermédiaire" par rapport à la bande elle-même.

La raison d'être de ce niveau sous-intermédiaire est pratique : il faut parvenir à localiser la terre à l'intérieur de la bande, surtout quand celle-ci peut atteindre des dimensions considérables (ex. à *Alba Fucens*, plus de 15 km). On comprend que l'arpenteur ait besoin de subdiviser encore et de créer des unités numérotées pour désigner ensuite des terres ou des lots à assigner. Il lui faut une unité plus petite, à l'intérieur de cette unité intermédiaire qu'est la bande, trop vaste et seulement désignée par les numéros des axes qui l'encadrent.

Cette distinction entre un mode de division et la nécessité de disposer d'unités sous-intermédiaires pour l'assignation avait été très bien vue par Déléage (1934, p. 74). La clé de cette question délicate, en raison du caractère polysémique des termes *striga* et *scamnum*, tient probablement au développement d'enquêtes morphologiques et métrologiques détaillées qui permettraient de savoir un peu mieux si l'idée d'unités sous-intermédiaires à l'intérieur des *limitationes* précoces est valable.

La série des exemples connus dans l'aire latio-campanienne renvoie à des datations assez groupées, situées entre le milieu du IV^e s. et les premières décennies du III^e s. av. J.-C. si, du moins, l'interprétation romaine des formes observées est confirmée pour chacun des cas envisagés. En effet, on ne doit pas exclure l'hypothèse que tel ou tel parcellaire en bandes, notamment lorsqu'il ne présente pas de périodicité métrologique romaine, puisse être un parcellaire "indigène", voire une reprise romaine de formes indigènes.

Je conclus cette première partie. Les sociétés de la protohistoire mettent en œuvre de façon précoce l'organisation de la planimétrie des espaces qu'elles occupent. Le phénomène peut commencer très tôt, dès le premier Âge du Bronze. Mais la phase majeure est, partout, celle des Âges du Fer, surtout du second. Le fait que le phénomène soit parallèle dans les espaces protohistoriques et dans ceux qui sont conquis par Rome, montre que la cause majeure de cette émergence de la planimétrie agraire n'est pas la conquête romaine, mais quelque chose de plus général dont la conquête fait partie et qui représente un chapitre plus remarqué que les autres, notamment par les techniques mises en œuvre et par la documentation héritée (textes des *gromatici veteres*). Les formes de cette organisation planimétrique sont complexes, et tendent, globalement, vers la planification régulière à l'aide de systèmes en bandes, souvent très développés.

2. - Les processus de transmission des formes dans la durée

2.1. - Position du problème

Lorsque, dans les années 70 et 80, les photo- et carto-interprètes estimaient pouvoir lire et reconstituer des centuriations sur des cartes et des clichés aériens, ils posaient un implicite qu'ils ne pouvaient guère démontrer : que les formes se soient transmises et que "dans" la forme actuelle on ait la possibilité de chercher des éléments de la forme ancienne, celle-ci étant "cachée" dans la planimétrie comme le vent joufflu l'est dans le ciel nuageux des images enfantines qu'il faut retourner en tous sens pour finir par le trouver. Ce qui leur inspirait confiance dans cette possibilité de lecture, c'est : 1. qu'ils connaissaient le modèle à chercher ; 2. qu'ils disposaient de deux critères stables, l'orientation constante et la périodicité métrologique, susceptibles d'être mis en œuvre de façon scientifique et expérimentale.

De même nature étaient les travaux d'Éric Vion sur les réseaux routiers. Ce chercheur a défendu le présupposé d'une importante transmission des formes du passé dans les états planimétriques hérités. Il a défini une méthode cartographique à base de tris, afin de repérer des anomalies de formes (Vion, 1989).

Ces principes heurtaient les archéologues et les historiens en raison de la vision stratigraphique qui était la leur et de leur présupposé morpho-historiciste. Comme l'ancien était présumé situé "dessous", comme les périodes fonctionnaient sur la base de morphologies captives (à chaque période sa forme), la transmission était estimée anecdotique, comme une ruine médiévale ou antique en élévation peut l'être aujourd'hui au milieu d'étables en tôle ondulée et de pavillons vendus sur catalogues... Des cas individuels de transmission étaient acceptés, mais l'idée que la forme d'ensemble puisse être transmise n'était pas

recevable. L'argument principal était que cela renvoyait à une vision déterministe et fixiste, "à la Roupnel", alors que la mobilité et la contingence étaient les horizons des historiens et des archéologues. Il fallait donc changer et on concevait le changement par périodes.

Les photo- et carto-interprètes ont eu raison de ne pas baisser les bras malgré les incompréhensions, car la situation intellectuelle et scientifique est bouleversée, au point que cette idée s'impose. L'archéologie préventive a apporté, grâce aux nombreux dossiers cités plus haut, des matériaux considérables pour apprécier la nature et l'ampleur de cette transmission. Un nouveau cadre théorique est donc à mettre en place.

2.2. - Transmission et transformation

Le processus est double et paradoxal : il y a transformation et transmission, l'une parce qu'il y a l'autre. L'explication est difficile puisqu'il s'agit d'une relation dans le temps long qui met en jeu le rapport entre le fait local et son amplification planimétrique.

La coupe de Pierrelatte "les Malalones" démontre un fait majeur (Berger et Jung, 1996 ; Chouquer, 2000, p. 167 ; *Études Rurales* 2003, p. 25). Sur deux millénaires environ, la transmission ne cesse d'opérer et le fossé creusé pour la première fois par un agriculteur de l'Antiquité, devient le potentiel sur lequel plusieurs fossés parcellaires se fondent pour leur propre existence, malgré des interruptions qui peuvent durer plusieurs siècles. Que la haie du paysage actuel transmette encore l'orientation antique est un fait majeur. Bien entendu on a compris que cette transmission s'est produite alors que les états de l'occupation du sol changeaient radicalement et que le mode d'exploitation de ce secteur variait tout autant. La transmission s'est donc faite dans un contexte historique de mutation, de transformation. C'est même l'existence de ces transformations de l'occupation du sol qui font qu'il y a eu transmission, car si le site avait été enseveli et que plus jamais il n'ait évolué (forêt ou friche permanente), il n'y aurait pas de connaissance en surface des états anciens enfouis et donc pas de transmission. C'est pour cela que j'ai suggéré de nommer "transformission" (de transformation et transmission) ce phénomène original et paradoxal. Mais si on n'aime pas les néologismes, on peut se passer du mot pour ne retenir que le phénomène.

Cependant, cette information ne suffit pas. Il faut replacer cette coupe dans la planimétrie pour mieux comprendre l'intérêt du phénomène. Le premier fossé agraire, à la base de la coupe, est tracé en respectant l'orientation de la centuriation d'Orange.

Ensuite, en effet, le maintien du même emplacement (isotopie de la forme) et de la même orientation (isoclinie) pour les fossés ultérieurs ne transmet pas seulement le fossé antique, mais contribue à la transmission de la forme orientée antique toute entière. Quand on apprend

de Jean-François Berger et Cécile Jung que ce processus a concerné 70 % des fossés qu'ils ont sondés en moyenne vallée du Rhône, on découvre que c'est un processus paysager original et non pas un cas particulier. L'archéologie préventive démontre donc, en quelque sorte, la réalité du processus de transmission sur lequel on se fondait pour étudier les centuriations dans les années 70 et 80.

Ce qui est devant nous est une nouvelle extension du principe : accepter l'idée que ce processus maintenant avéré pour les centuriations romaines, va pouvoir être observé pour tout parcellaire. Autrement dit que "dans" n'importe quel parcellaire actuel, "dans" n'importe quel réseau viaire actuel, lus sur des documents planimétriques modernes ou contemporains, nous devons pouvoir poser l'hypothèse d'une transmission et d'une transformation de formes plus anciennes.

Désormais une vérification systématique s'impose : comparer les formes viaires et parcellaires issues des fouilles préventives avec le plan du parcellaire de la région concernée, tel qu'on le voit sur les plans cadastraux, les cartes et les photographies aériennes des XIXe et XXe s. On mesurera alors la part de transmission et la part de changement.

Je l'ai fait pour des dizaines d'exemples sur lesquels je travaille. Je peux vous dire que le résultat est massif : la transmission n'est pas une anecdote, mais un fait majeur de l'histoire du parcellaire, un fait globalement méconnu. Mais ce fait ne peut pas être perçu tant qu'on produit des cartes dans lesquelles on ne fait pas le lien entre les formes anciennes et celles plus récentes. Il échappe tant qu'on en reste à une approche archéologique stricto sensu (le vestige archéologique en lui-même) ou une approche topographique (repérer et localiser des objets-types de l'antiquité ou du Moyen Âge dans un espace auxquels il sont pour l'essentiel étrangers) au lieu de passer à une approche archéogéographique (le vestige trouvant sa place dans une forme et, en plus, dans une forme en mouvement dans la longue durée). Le passage de l'archéologie et de la topographie à une morphologie est l'évolution en cours.

2.3. - Quelle est la place des découvertes faites en forêt dans ce schéma ?

Bien entendu, les découvertes faites dans les milieux forestiers n'entrent pas exactement dans ce schéma, puisque l'occupation du sol y a été sérieusement interrompue par la reprise du couvert forestier, et qu'il n'y a pas eu transmission mais plutôt fossilisation de ruines ou éléments relictuels.

Ces découvertes apportent néanmoins une double information quant à la dynamique de long terme. La première est que les forêts sont un conservatoire de formes planimétriques anciennes dont la majeure partie est antique (ce que j'ai rappelé plus haut). La seconde est qu'elles

prouvent l'importance de la mobilité paysagère, celle-ci pouvant aller jusqu'à l'inversion, puisque ce qui était ouvert est devenu forestier.

Les travaux des archéologues, des agronomes et des forestiers qui explorent les forêts vont donc bien dans le même sens global que tous les autres, en affirmant l'ampleur de la création parcellaire précoce, qui emprunte quelquefois les formes de la planification en bandes (exemple de Saint-Amond, fig. 3 p. 178 dans Georges-Leroy *et al.*, 2003) et, ensuite, celui d'une mobilité de l'occupation du sol. Simplement, ici, la transmission ne joue pas comme elle joue dans des espaces ouverts, occupés en continu.

2.4. - Modalités de formation de la mémoire planimétrique

L'équipe d'archéogéographie que j'anime a travaillé sur le phénomène de transmission et de transformation. Deux avancées majeures ont été acquises (*Études Rurales*, 2003). La première a été de définir le caractère auto-organisé du processus d'évolution de la forme dans la durée, une fois l'occupation (au sens antique du terme) ou la planification initiale établies. Ce processus reste explicatif y compris lorsque des interventions planifiées postérieures, historiquement repérables, ont pu rythmer l'histoire de la voirie, de l'habitat et du parcellaire. Sur ces sujets, les thèses principales sont celles de Claire Marchand (2000) et Sandrine Robert (2003).

Ensuite, nous avons travaillé sur la question des modalités de cette transmission. Car il est malgré tout étonnant de constater des transmissions jouant sur plusieurs millénaires, donc de longue et même très longue durée. Sandrine Robert a décrit avec pertinence les modalités de cette transmission (Robert, 2003a), en montrant que son aspect n'est pas seulement matériel, mais aussi lié à l'organisation d'ensemble de la planimétrie. Sur la base d'une subtile distinction entre la trace et la forme, ou encore d'une articulation entre le flux, le tracé, la construction ou forme d'ensemble, il est possible de dire comment s'opère la transmission en dehors d'une continuité matérielle locale entre la trace et la forme.

Dans des travaux encore inédits (*Traité d'archéogéographie*, vol. 1), j'ai décrit les processus, complexes et interagissants, de formation et d'interprétation de la mémoire des formes. J'ai montré comment la forme, dans son traitement morpho-historique, a été le résultat d'un double processus :

■ l'un, dit de "décimation de l'information initiale", aboutit à la formation, dans la durée des temps historiques, d'une forme auto-organisée qui est le réseau d'habitat ou la trame viaire ou parcellaire sur laquelle nous travaillons. Ce phénomène n'était pas connu et on croyait pouvoir raconter une histoire exactement inverse du processus réel, en fondant le récit sur l'idée que les formes allaient de la perfection initiale à la dégradation historique. Or le schéma est inverse puisqu'on va de la profusion initiale (disparité initia-

le de l'Âge du Fer) à la mise en ordre progressive par auto-organisation (apparition d'une forme dite résultante). C'est dans ce cadre auto-organisé que se font les nouvelles interventions (sauf rares cas d'éradication et de planification intégrale) qui construisent, alors, la diversité historique.

■ l'autre, cette fois au niveau des représentations savantes, est un processus dit de "représentation spéculaire". Il a consisté à projeter sur le passé, cette forme résultante et à la faire fonctionner comme filtre de lecture des formes historiques. Le processus reposait sur la fabrication d'objets nécessaire à la bonne marche d'un récit fondé sur le progrès des lumières et la nécessité des ruptures. Trois objets emblématiques ont ainsi été surdéterminés, la centuriation antique, l'openfield et le bocage médiévaux. Le fait que l'étude ait été partagée entre diverses disciplines assez cloisonnées (histoire, archéologie, géographie), n'a pas aidé à la prise de conscience de ce processus de "modernisation" de l'étude.

Aujourd'hui, l'information issue des travaux archéogéographiques et des fouilles préventives bouscule considérablement la donnée. Il faut reconstruire un tout autre schéma. C'est à cet objectif qu'est voué le travail archéogéographique dans les prochaines années.

3. - Le nouvel équilibre du récit historique

J'en viens donc à ce qui constitue la préoccupation nouvelle, celle d'un réordonnement du récit. Je le fais à partir de l'exemple français, en indiquant que des observations très intéressantes pourraient être exploitées dans les pays voisins et que des transferts réciproques sont possibles selon les cas.

Comme j'ai consacré environ 150 pages à cette question dans le premier tome du *Traité d'archéogéographie*, je ne donne ici que quelques aspects importants.

3.1. - Le récit géo-historiciste

À l'époque de Marc Bloch, de Roger Dion et de Gaston Roupnel, le récit s'ordonnait sur les bases suivantes. On ne savait strictement rien des périodes pré-féodales. Par conséquent on parlait de l'actuel. On faisait le constat géographique des formes, modelés et régimes agraires qui caractérisaient l'ancienne France, et on les classait en trois catégories principales censées se partager l'espace français : les pays de champs ouverts, les pays de champs clos, les pays de champs irréguliers du midi. Derrière ces catégories se profilaient des types originels surdéterminés qu'on allait progressivement faire émerger : l'openfield, le bocage, déjà bien connus des auteurs des années 30 ; la centuriation qui allait s'imposer seulement vers les années 50 en France.

À partir de là, on remontait dans le temps à la recherche des origines. Cependant, la thèse de Gaston Roupnel, celle d'une origine de ces régimes qui serait à situer dans la nuit des temps était, dans les années 30, déjà abandonnée par les esprits les plus sérieux. Chez Marc Bloch, qui n'avait rien à dire sur les époques pré-médiévales, le tableau ne commençait de fait qu'avec le Moyen Âge féodal, censé être la phase de mise en place des communautés villageoises et de leur organisation si particulière de l'espace.

Le paysage agraire était donc une affaire millénaire et médiévale. Ce qu'il y avait avant n'était pas connu, et, au mieux, s'il devait l'être un jour, le serait, pensait-on, en discordance avec ce qui avait suivi.

3.2. - Révisions transitoires de l'ancien récit

Il ne fait pas de doute que la découverte progressive des centuriations — en France dans les années 50-90 — a, dans une phase que je qualifie de transitoire, accusé le schématisme de cette typologie. Puisque l'espace antique se remplissait de quadrillages, on était donc conforté dans l'idée de rapporter préférentiellement au Moyen Âge toutes les formes observées autour des villages. L'openfield et le bocage devinrent alors les objets typologiques essentiels pour qualifier la phase médiévale et moderne, même si on restait évasif sur la date d'apparition de ces phénomènes.

On fit alors de l'openfield une planification globale (mais non pas primaire puisqu'il y avait eu autre chose avant), censée donner au Moyen Âge son identité et sa forme emblématique (Zadora Rio, 1991, principalement sur la base de travaux britanniques).

On ne prit pas conscience que l'openfield ou le bocage n'existaient pas en tant qu'objets identitaires aux échelles d'espace et de temps où on voulait les faire fonctionner, et qu'il s'agissait alors de représentations très essentialistes de réalités beaucoup plus diverses à la fois dans l'espace et le temps, c'est-à-dire de "représentations spéculaires" (sur l'openfield, voir Lavigne, 2003 ; sur le bocage, au profit de Watteaux, 2005). De même on ne prit pas conscience que la centuriation n'était pas cette forme ubiquiste et déterministe qu'on voulait y voir, — et qui conduisit en effet à en voir partout — mais une forme historique précise et dont la transmission avait sérieusement renforcé les traits dans les planimétries hérités (belle démonstration dans Marchand, 2003).

3.3. - Un autre équilibre

Un équilibre différent conditionne désormais le nouveau récit d'histoire de la planimétrie que nous devons prochainement produire.

Si la phase antique, au sens large (protohistoire et antiquité romaine), est celle de la projection de nombreuses formes qui continentalisent l'espace, si la disparité est initiale (profusion des orientations et des géométries par-

cellaires) et que la suite de l'histoire est une décimation progressive des formes, malgré des interventions planifiées encore repérables, l'équilibre se déplace au profit de l'Antiquité quant à la "genèse" des formes.

Disons-le simplement. L'Âge du Fer vient d'entrer comme un candidat particulièrement sérieux dans le récit global d'histoire des formes planimétriques. Mais il vient de le faire non pas comme une phase importante mais stratigraphiquement close, et donc oubliée de la mémoire des formes. Il vient de le faire comme une phase initiale d'un processus au développement bimillénaire. La genèse des planimétries n'est plus médiévale, pas même exclusivement romaine puisque les centuriations sont un chapitre spécifique dans ce plus vaste mouvement de développement de la planimétrie qui touche toutes les sociétés protohistoriques et romaines. Elle est antique, au sens large, et transmise aux époques ultérieures, avec une gamme complexe et asynchrone de situations locales et une régularité micro-régionale qui nécessite une réflexion d'échelle.

Dès lors, et c'est un événement majeur pour l'histoire des formes planimétriques, les époques médiévales et modernes apparaissent différemment. Elles ne sont plus le temps de la genèse de notre planimétrie, après une *tabula rasa* de plusieurs siècles. Elles sont le temps de la "transformission" de la planimétrie héritée de l'Antiquité pré-romaine et romaine, transformission qui s'opère sur la base d'une auto-organisation. Il faut voir cette auto-organisation comme un phénomène de réenrichissement des formes. La diversité des formes de l'occupation du sol, parce que celles-ci créent des transformations renouvelées, provoque une transmission marquée des orientations et des formes antiques. Les centuriations antiques — la démonstration serait encore plus nette en Italie qu'en France — comme les parcellaires hérités de la protohistoire, sont alors autant des constructions médiévales et modernes que des survivances antiques "miraculeusement préservées". Les exceptions à ce schéma général existent : ce sont les cas avérés de planifications médiévales (décrites dans Lavigne, 2002 ; travaux en cours sur les planifications en Italie et en Espagne), ainsi que des situations locales discordantes connues ici ou là (intéressants exemples dans Gautier, Naas et Leroux, 1996).

Nous comprenons alors un peu mieux que les diagrammes chronologiques des archéologues montrent souvent un "trou" de l'information pour le Moyen Âge (Jung 1999, fig. 84, 106, 113 ; Europort Vatry, 2005, fig. 202, p. 145). L'explication n'est pas uniquement à chercher dans des causes externes de type taphonomique (par exemple un optimum climatique bien pratique pour expliquer qu'il n'y a plus besoin de parcellaires fossoyés, ce qui justifierait qu'on ne voit pas le parcellaire). Elle est à chercher dans la dynamique du parcellaire lui-même.

Si l'on doit renoncer à l'idée d'une succession de morphologies agraires (et urbaines) totalement indépendantes, dont chacune aurait été spécifique à une grande période de l'histoire agraire, les conséquences sont importantes. Il faut alors admettre que la dynamique des planimétries n'est pas un décalque de la périodisation dans laquelle les historiens ont défini leurs objets et leurs catégories. Il faut refonder les objets à partir desquels on écrit l'histoire de la formation de la planimétrie.

Bibliographie

- AGACHE R., 1978, *La Somme pré-romaine et romaine, d'après les prospections à basse altitude*, Société des Antiquaires de Picardie, Amiens, 520 p.
- AUDOUZE F., BUCHSENSCHUTZ O., 1989, *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique*, Bibliothèque d'archéologie, Hachette, Paris, 366 p.
- BAYART D., COLLART J.-L. (éd.), 1996, *De la ferme indigène à la villa romaine. La romanisation des campagnes de la Gaule*, n° spécial de la Revue Archéologique de Picardie, 11/1996, 338 p.
- BERGER J.-F., JUNG C., 1996, Fonction, évolution et "taphonomie" des parcellaires en moyenne vallée du Rhône. Un exemple d'approche intégrée en archéomorphologie et en géoarchéologie, dans G. CHOUQUER (dir.), *Les formes du paysage*, tome 2, Errance, Paris, p. 95-112.
- BERGER J.-F., ROYET R., ARGANT J., FOREST V., 2003, Une villa gallo-romaine en milieu humide : "Le Vernai" à Saint-Romain-de-Jalionas (Isère), dans F. FAVORY (éd.), *Actualités de la recherche en Histoire et archéologie agraires*, Presses Universitaires Franc-Comtoises, Besançon, p. 157-172.
- BOWEN H. C., 1961, *Ancient Fields, A tentative analysis of vanishing earthworks and landscape*, Londres.
- BOWEN H. C., FOWLER P. J. (éd.), 1978, *Early land allotments*, British Archaeological Reports British Series n° 48, Londres, 212 p.
- BRADLEY R., RICHARDS J., 1978, Prehistoric Fields and Boundaries on the Berkshire Downs, dans BOWEN et FOWLER (éd) 1978, p. 53-60.
- BRÉART B. (dir.), 1999, *Actes du colloque international d'archéologie aérienne, tenu à Amiens en 1992 en hommage à Roger Agache*, Revue Archéologique de Picardie, n° spécial 17, 482 p.
- BUCHSENSCHUTZ O., MENIEL P. (éd.), 1994, *Les installations agricoles de l'Âge du Fer en Île-de-France*, Presses de l'ENS, Paris, 306 p.
- CARPENTIER V., LEPAUMIER H., MARCIGNY C., 2004, L'évolution d'un terroir du Néolithique au Moyen Âge à Évreux (Eure), *Archéopages*, 14, p. 24-33.
- CASTAGNOLI F., 1953, I piu antichi esempi conservati di divisioni agrarie romane, *BCAR*, LXXV, 1953-55, p. 3-9.
- CATTEDDU I. (éd), 2001, *Les habitats carolingiens de Montours et La Chapelle-Saint-Aubert (Ille-et-Vilaine)*, Ed. de la MSH, Paris.
- CATTEDDU I., 2004, Archéologie préventive et analyse des occupations rurales durant le haut Moyen Âge, *Archéopages*, 13, p. 26-31.
- CHOUQUER G., 2000, *L'étude des paysages, Essais sur leurs formes et leur histoire*, Ed. Errance, Paris.
- CHOUQUER G., 2000a, Le parcellaire dans le temps et l'espace, Bref essai d'épistémologie, *Études Rurales*, 153-154, p. 39-57.
- CHOUQUER G. (dir.), 2003, Objet en crise, objets recomposés. Transmissions et transformations des espaces historiques. Enjeux et contours de l'archéogéographie, *Études Rurales*, 167-168, 341 p.
- CHOUQUER G., 2003a, Crise et recomposition des objets : les enjeux de l'archéogéographie, *Études Rurales*, 167-168, p. 13-31.
- CHOUQUER G., 2003b, L'espace des sociétés antiques, entre projet et expérience, *Études Rurales*, 167-168, p. 69-92.
- CHOUQUER G., 2003c, Les formes des paysages médiévaux. Déclaration d'ouverture de controverse, à paraître dans NOËL R., PAQUAY I., SOSSON J.-P. (éd.), *Au-delà de l'écrit. Les hommes et leurs vécus au Moyen Âge à la lumière des sciences et des techniques. Nouvelles perspectives*, éd. Typologie des sources du Moyen Âge occidental, hors-série, Louvain-la-Neuve, p. 149-177.
- CHOUQUER G., FAVORY F., 1991, *Les paysages de l'Antiquité. Terres et cadastres de l'Occident romain*, Ed. Errance, Paris, 250 p.
- CHOUQUER G., FAVORY F., 1998, Apports et limites de la lecture récurrente des parcellaires, *Enquêtes Rurales*, 4, p. 43-59.
- CHOUQUER G., FAVORY F., 2001, *L'arpentage romain. Histoire des textes, Droit, Techniques*, Ed. Errance, Paris.

- CHOUQUER G., CLAVEL-LÉVÊQUE M., FAVORY F., VALLAT J.-P., 1987, *Structures agraires en Italie centro-méridionale, Cadastres et paysages ruraux*, collection de l'École française de Rome, vol. 100, Rome-Paris, 426 p.
- CHOUQUER G. (dir.), 1996a, *Les formes du paysage, tome 1- Etudes sur les parcellaires*, éditions Errance, Paris.
- CHOUQUER G. (dir.), 1996b, *Les formes du paysage, tome 2 - Archéologie des parcellaires*, éditions Errance, Paris.
- CHOUQUER G. (dir.), 1997, *Les formes du paysage, tome 3 - L'analyse des systèmes spatiaux*, éditions Errance, Paris.
- CONCHE F., 1994, Occupation du sol protohistorique et gallo-romaine à Genlis (Côte-d'Or), *Revue Archéologique de l'Est*, CNRS Editions, 45, 1, p. 91-115.
- COQUIDÉ C., VERMEULEN C., 1999, Évolution d'une zone d'habitat rural du I^{er} s. av. J.-C. au III^e s. apr. J.-C. : Chassieu-Genas "L'Épine" (Rhône), *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 32, p. 197-244.
- COURBOT-DEWERDT C., 2003, L'évolution des campagnes du Nord-Ouest de la Gaule (I^{er} siècle av. J.-C. – II^e siècle ap. J.-C.), dans FAVORY F. (ed), *Actualités de la recherche en Histoire et archéologie agraires*, Presses Universitaires Franc-Comtoises, Besançon, p. 135-142.
- CUNLIFFE B., 2001, *Les Celtes*, traduit de l'anglais par Patrick Galliou, ed. Errance, Paris, 338 p. (ed. originale Oxford 1997).
- DÉLÉAGE A., 1934, Les cadastres antiques jusqu'à Dioclétien, *Études de papyrologie*, II, Le Caire, p. 73-225.
- DELÉTANG H. (dir.), 1999, *L'archéologie aérienne en France. Le passé vu du ciel*, Ed. Errance, Paris, 176 p.
- DEVALS C., 2004, Guérande, un site remarquable en haute Bretagne (Loire Atlantique), *Archéopages*, 13, p. 6-17.
- EUROPORT VATRY (collectif), 2005, Les pistes de l'archéologie, Éd. Dominique Guéniot, Langres, 166 p.
- FAVORY F., 1983, Propositions pour une modélisation des cadastres ruraux antiques, dans M. CLAVEL-LEVEQUE (ed.), *Cadastres et espace rural. Approches et réalités antiques*, Paris CNRS, p. 51-135.
- FLEMING A., 1986, Les délimitations territoriales de l'âge du Bronze dans la région de Dartmoor (Grande Bretagne), dans FERDIÈRE A., ZADORA RIO E. (ed.), *La prospection archéologique*, DAF n° 3, Paris, p. 161-168.
- GAUTIER M., NAAS P., LEROUX G., 1996, Archéologie des paysages agraires armoricains. Éléments pour une nouvelle approche, dans CHOUQUER G. (dir.), *Les formes du paysage, tome 2, Archéologie des parcellaires*, Ed. Errance, Paris, p. 45-56.
- GEORGES-LEROY M., DAMBRINE É., DUPOUEY J.-L. , LAFFITE J.-D., Habitats gallo-romains et structures agraires fossiles du plateau de la côte bajocienne (Meurthe et Moselle et Vosges). État de la question, dans F. FAVORY (ed), *Actualités de la recherche en Histoire et archéologie agraires*, Presses Universitaires Franc-Comtoises, Besançon 2003, 173-180.
- JACQUET G., 2003, *La forêt en Val de Loire aux périodes préindustrielles : histoire, morphologie, archéologie, dendrologie. L'exemple de l'Indre-et-Loire (X^e-XVI^e siècles)*, thèse, Université de Tours.
- JUNG C., 1999, *Morphogenèse, fonctions et évolution de la centuriation B d'Orange et essai de restitution diachronique des paléo-paysages du Tricastin (Drôme-Vaucluse)*, thèse, 2 vol, Tours.
- LAVIGNE C., 2002, *Essai sur la planification agraire au Moyen Age, Les paysages neufs de la Gascogne médiévale (XIII^e-XIV^e siècles)*, Ausonius-Publications, scripta varia 5, diffusion De Boccard, Bordeaux, 302 p.
- LAVIGNE C., 2003, De nouveaux objets d'histoire agraire pour en finir avec le bocage et l'openfield, dans "Objets en crise, objets recomposés ; transmissions et transformations des espaces historiques. Enjeux et contours de l'archéogéographie", *Etudes Rurales*, 167-168, p. 133-186.
- LEROUX G., GAUTIER M., MEURET J.-C., NAAS P., 1999, *Enclos gaulois et gallo-romains en Armorique*, Documents Archéologiques de l'Ouest, Rennes, 338 p.
- MALRAIN F., MATTERNE V., MÉNIEL P., 2002, *Les paysans gaulois (III^e siècle – 52 av. J.-C.)*, éd. Errance, Paris, 242 p.
- MANGIN M., COURTADON J.-L., FLUZIN PH., DE LACLOS E., 2000, *Villages, forges et parcellaires aux Sources de la Seine. L'agglomération antique de Blessy-Salmaise (Côte-d'Or)*, Presses Universitaires Franc-Comtoises, Besançon, 517 p.
- MARCHAND C., 2000, *Recherches sur les réseaux de formes. Processus dynamiques des paysages du Sénonais occidental*, thèse, Université de Tours, 2 vol.
- MARCHAND C., 2003, Des centuriations plus belles que jamais ? Proposition d'un modèle dynamique d'organisation des formes, *Etudes Rurales*, 167-168, p. 93-114.

MARCIGNY C., GHESQUIÈRE E. (dir.), 2003a, *L'île de Tatihou (Manche) à l'âge du Bronze. Habitats et occupation du sol*, DAF n° 96, Ed. de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 194 p.

MARCIGNY C., GHESQUIÈRE E., 2003b, Parcelles et nécropoles de l'Âge du Bronze ancien à Bernières-sur-Mer (Calvados), *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 100, n° 1, p. 117-134.

MARÉCHAL D., 2003, Fossés, pendages et micro-topographie : études de cas sur des sites de La Tène moyenne/finale et du Haut Empire dans la moyenne vallée de l'Oise (Oise), dans FAVORY F. (éd.), *Actualités de la recherche en Histoire et archéologie agraires*, Presses Universitaires Franc-Comtoises, Besançon, p. 105-114.

MARION S., BLANCQUAERT G. (éd.), 2000, *Les installations agricoles de l'Âge du Fer en France septentrionale*, ed de l'ENS, Paris, 530 p.

PALMER R., 1984, *Danebury. An iron Age hillfort in Hampshire. An aerial photographic interpretation of its environs*, RCHME, supplementary series n° 6, Londres.

QUÉREL P., 2003, Le parc scientifique de la Haute Borne à Villeneuve-d'Ascq (Nord), dans *Archéopages*, 9, p. 6-11.

RILEY D.N., 1980, *Early landscape from the air, Studies of crop marks in south Yorkshire and north Nottinghamshire*, University of Sheffield, 154 p.

ROBERT S., 2003, *L'analyse morphologique des paysages entre archéologie, urbanisme et aménagement du territoire. Exemples d'études de formes urbaines et rurales dans le Val d'Oise*, thèse de l'Université de Paris I, 3 vol. Paris.

ROBERT S., 2003a, Comment les formes du passé se transmettent-elles ?, *Études Rurales*, 167-168, p. 115-132.

ROYET R. et al., 2004, La gestion d'un milieu humide : le site du Vernai et le marais du Grand Plan à Saint-Romain-de-Jalionas (Isère), de La Tène au Haut Moyen-Âge, dans BURNOUF J., LEVEAU Ph. (dir.), *Fleuves et marais, une histoire au croisement de la nature et de la culture*, ed. du CTHS, Paris, p. 253-281.

VION E., 1989, L'analyse archéologique des réseaux routiers : une rupture méthodologique, des réponses nouvelles, *Paysages Découverts*, I, p. 67-99.

WATTEAUX M., 2005, Sous le bocage, le parcellaire..., *Études rurales*, 175-176, p.53-80.

WHIMSTER R., 1989, *The Emerging past. Air photography and the buried landscape*, RCHME, Londres, 104 p.

ZADORA RIO E., 1991, Les terroirs médiévaux dans le nord et le nord-ouest de l'Europe, *Pour une archéologie agraire*, A. Colin, Paris, p. 165-192.